

QK1
I 31
1982
v. 29

L'ILLUSTRATION HORTICOLE

REVUE MENSUELLE

DES SERRES ET DES JARDINS

COMPRENANT

LA FIGURE, LA DESCRIPTION, L'HISTOIRE
LA CULTURE EN SERRES, EN PLEINE TERRE ET EN APPARTEMENTS
DES PLANTES LES PLUS REMARQUABLES

LES INTRODUCTIONS NOUVELLES

L'INDUSTRIE HORTICOLE

LES EXPLORATIONS BOTANIQUES, L'ARCHITECTURE DES JARDINS
L'ARBORICULTURE, LA CULTURE MARAÎCHÈRE

LE COMPTE RENDU DES GRANDES EXPOSITIONS

ET DES

OUVRAGES NOUVEAUX SUR LA BOTANIQUE ET L'HORTICULTURE, ETC.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

J. LINDEN

Administrateur délégué de la Compagnie continentale d'Horticulture

ADMINISTRATEUR
LUCIEN LINDEN

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
ÉMILE RODIGAS

Collaboration de Botanistes et d'Horticulteurs éminents

VINGT-NEUVIÈME VOLUME ☐

OU SECOND DE LA QUATRIÈME SÉRIE

Mo. Bot. Garden,

1893

GAND

AU SIÈGE SOCIAL DE LA
COMPAGNIE CONTINENTALE D'HORTICULTURE (SOCIÉTÉ ANONYME)
RUE DU CHAUME, 52

—
1882

et elle est en voie de réalisation pour l'étendue de notre pays. MM. ÉD. MORREN et A. DEVOS ont terminé le manuscrit de leur *Hortus belgicus* et la Fédération en a autorisé la publication. Élaboré d'après les documents les plus complets réunis dans la riche bibliothèque botanique et horticole de M. le Professeur MORREN, ce livre sera attendu avec impatience par ceux qui s'intéressent à l'horticulture nationale.

* * *

Le *Cypripedium cardinale* HORT. est le produit d'un croisement opéré par M. SEDEN entre le *Cypripedium Schlimi* et le *C. Sedeni*. La fleur n'est pas tout à fait aussi grande que celle de ce dernier, mais le labelle est plus arrondi, les sépales sont plus étroits et plus courts et d'un coloris pourpre vineux plus clair, tandis que le labelle est pourpre vineux très foncé. Les deux parents n'étant pas des espèces dans le sens scientifique de ce mot, le nouveau venu n'est pas un *hybride*, mais une simple *variété*.

* * *

M. Hippolyte Rolin, avocat et ancien ministre des Travaux publics, a été nommé président de la Société royale d'Agriculture et de Botanique (Casino) de Gand. M. H. ROLIN succède en cette qualité au comte CH. DE KERCHOVE DE DENTERGHEM.

* * *

La Convention phylloxérique. — Les mesures préventives commandées par la convention internationale à laquelle ont adhéré aujourd'hui l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg, le Portugal et la Suisse, ont été l'objet d'une discussion au sein de l'Assemblée de la Fédération des Sociétés d'Horticulture, à Bruxelles. On y a exprimé le regret de ce que ces mesures ne tiennent aucun compte de l'absence complète du Phylloxera dans notre pays. Il suffit qu'un établissement possède une seule vigne pour que toute exportation quelconque de plantes, n'importe lesquelles, lui soit absolument interdite.

M. le Dr ED. REGEL fait des observations analogues dans le *Gartenflora*. « Que l'on fournisse d'abord la preuve, dit-il, de ce que des Camélias, des Azalées et autres plantes de serre froide ou serre chaude, aient propagé une seule fois le Phylloxera, et que l'on prenne ensuite des mesures entravant le commerce de ces végétaux. » Des choux, ajoute-t-il, ou autres légumes, croissant peut-être au pied d'une vigne ou parmi des vignobles, sont exempts de toute mesure prohibitive. Avouons que cela est pour le moins étrange.

* * *

Les Chrysanthèmes en Angleterre. — Ces splendides fleurs d'automne qui peut-être à cause de la facilité même de leur culture, n'ont pas encore chez nous leurs adorateurs, sont autrement choyées par les Anglais. Ceux-ci les traitent en effet comme elles le méritent pour la beauté et la variété du coloris de leurs grandes fleurs. Les Chrysanthèmes ont acquis une telle importance, non seulement à Londres mais partout en Angleterre, qu'on leur accorde